LA RÉGULARISATION DES CHARGES ET DES PRODUITS

1.Charges à payer et produits à recevoir de l'exercice N

1.1 Charges à payer

Exemple : De l'électricité a été consommée en décembre N. La facture d'EDF ne parviendra que fin février N+1. L'entreprise estime le montant d'électricité consommée depuis la dernière facture trimestrielle à 2 100 € HT.

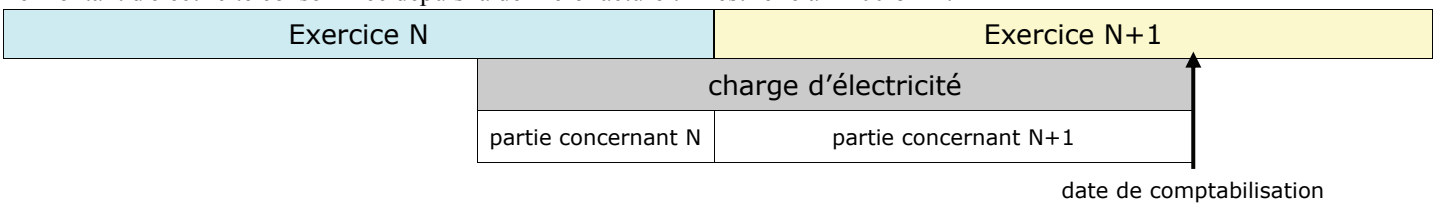

conclusion :

1.2 Produits à recevoir

Exemple : Une livraison de marchandises a été effectuée pour un client le 24 décembre N. La facture correspondant à cette livraison sera établie le 3 janvier N+1.

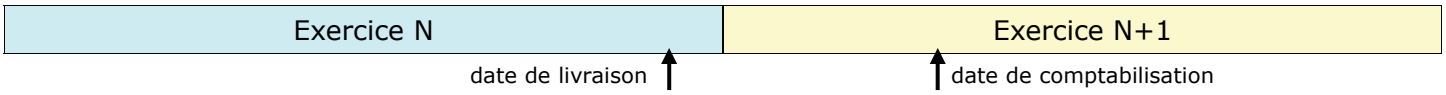

conclusion :

2.Charges et produits constatés d'avance de l'exercice N

2.1 Charges constatées d'avance

Exemple : Une facture de maintenance informatique d'un montant de 1 200 € HT a été payée le 1°novembre N pour la période du 1°novembre N au 31 janvier N+1.

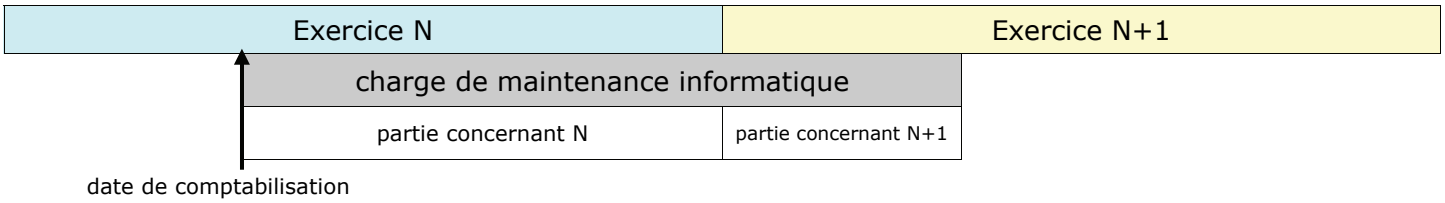

conclusion :

2.2 Produits constatés d'avance

Exemple : Un local de stockage est loué à un client par un bail trimestriel payable d'avance. Le dernier loyer de 2 400 € a été encaissé le 1°décembre N pour la période du 1°décembre N au 28 février N+1.

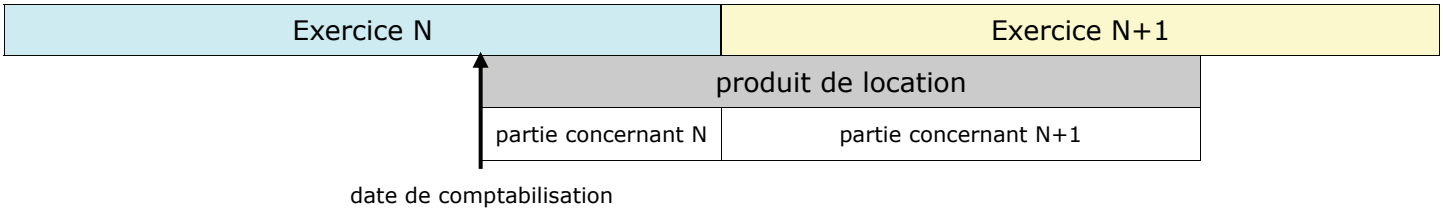

conclusion :

© Bernard CORDIER—Orléans